



DEMATERIALISATION DES DEMANDES DE LICENCES

Guide pratique des étapes de la dématérialisation

Quand le club initie une demande de licence dématérialisée, le licencié reçoit un mail qui récapitule toutes les étapes à réaliser pour effectuer sa demande de licence en ligne.

1^{ère} étape : Ouvrir vos **mails** afin de trouver celui de la **Fédération Française de Football**. Si celui-ci n'apparaît pas dans la boîte de réception, merci de vérifier que ce dernier ne figure pas dans le dossier des courriers indésirables / spams :



NOUVELLE LICENCE FFF

Bonjour test,

Merci pour votre demande de licence type Libre / Veteran auprès du club : ██████████

LES PROCHAINES ÉTAPES RELATIVES À VOTRE DEMANDE

ÉTAPE N°1 : CERTIFICAT MÉDICAL

Vous devez faire compléter, tamponner et signer par votre médecin le modèle de certificat médical téléchargeable ci-dessous.
Tout autre document ne sera pas accepté.

[TÉLÉCHARGER LE MODÈLE](#)

ÉTAPE N°2 : FORMULAIRE

Remplir le formulaire en ligne en cliquant sur le lien ci-dessous.
Vous devrez joindre au formulaire les pièces justificatives suivantes :

Certificat médical tamponné et signé par votre médecin

•
Photocopie d'une pièce officielle d'identité

•
Photo d'identité


[REmplir le formulaire](#)

Ce mail comprend 2 parties :

La 1^{ère} partie permet de **télécharger un modèle de certificat médical** au format PDF. Attention, ce n'est pas un formulaire. Il ne peut pas être complété informatiquement. Si besoin, il est nécessaire de l'imprimer et de le faire compléter par votre médecin. *Pour plus de précisions, consulter le guide relatif au certificat médical.*

La 2^{ème} partie, après avoir cliqué sur le bouton « **Remplir le formulaire** », permet la **saisie des informations** demandées ainsi que la **transmission** de la ou des différentes **pièces demandées**, à savoir principalement le certificat médical, une pièce d'identité et une photo d'identité.

2^{ème} étape : Merci de **vérifier** les informations « Civilités » saisies, de **compléter** les zones « Adresse » et « Contact » et **autoriser ou non** la FFF et ses partenaires à envoyer des offres commerciales avant de cliquer sur étape suivante :



DEMANDE DE LICENCE EN LIGNE

NATURE : Nouvelle demande
CLUB : VERNOU NEUNG COURMEMIN FOOT
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior

1 IDENTITÉ — 2 ASSURANCE — 3 PIÈCES JUSTIFICATIVES — 4 SIGNATURE ÉLECTRONIQUE — 5 PROPOSITION DE PAIEMENT

CIVILITÉ

Genre* Masculin Féminin

Nom* DUPONT Prénom* Fred

Né(e) le* 11/07/1998 Ville de naissance* Paris

Nationalité* FR UE ETR Pays de naissance* France

ADRESSE

Pays de résidence* France

Complément (1)

Voie - rue (1)* Rue des Corners

Lieu-dit (1)

Code postal* 75015 Ville* PARIS 15 ▼

CONTACT

Téléphone domicile

Mobile personnel* 0659955693

Email principal (1)* fred.dupont@hotmail.com

(1) Je fournis (ou mon représentant légal) une adresse et une adresse électronique auxquelles me seront envoyées des communications officielles notamment celles prévues par le règlement disciplinaire de la FFF ainsi qu'un lien pour activer mon espace personnel sécurisé (Mon espace FFF) afin de prendre connaissance de mes éventuelles sanctions disciplinaires.

AUTORISATIONS

Si vous souhaitez recevoir des offres commerciales de la FFF, cochez cette case

Si vous souhaitez recevoir des offres commerciales des partenaires de la FFF, cochez cette case

ÉTAPE SUIVANTE

3^{ème} étape : Merci de prendre connaissance des **conditions d'assurance** proposées par la ligue en lisant l'ensemble du document et si vous le souhaitez, vous pouvez opter pour une garantie complémentaire. **Cochez** l'une des 2 cases selon votre choix. Attention, si vous optez pour une garantie complémentaire, vous devez effectuer cette démarche individuelle en imprimant le coupon, en le complétant puis le transmettre par courrier postal à l'adresse figurant sur le coupon.



DEMANDE DE LICENCE EN LIGNE

NATURE : Nouvelle demande
CLUB : VERNOU NEULING
COURMEMIN FOOT
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior



ASSURANCE

- Je reconnais (ou mon représentant légal si je suis mineur) avoir pris connaissance, dans le document affiché ci-dessous :*
- des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût,
- de la possibilité d'y renoncer et des modalités pour y renoncer,
- de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.

NOTICE D'ASSURANCE LIQUE CENTRE-VAL DE LOIRE (saison sportive 2018 / 2019) (document non contractuel)

Pour tous renseignements, contactez : MUTUELLE DES SPORTIFS (MDS) - 2/4 rue Louis David - 75782 PARIS Cedex 16
☎ 01 53 84 96 16 (en cas d'accident : 01 53 84 96 20) / 📠 01 53 84 96 87 / ✉ contact@reassurance-des-sportifs.com

Ce document n'est qu'un résumé des contrats d'assurance visés ci-après. Il n'est pas contractuel par contractualité et n'engage pas la responsabilité de MDS CONSEIL, ALLIANZ, MDS et LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE ou de l'un des autres des contrats visés ci-après. Des notices d'information sont téléchargeables sur le site Internet de la Ligue Centre-Val de Loire, www.cvvl.fr.

ASSURÉS : Les licenciés à titre amateur de la Ligue, pratiquant les activités définies ci-dessous.
ACTIVITES GARANTIES (sous réserve qu'elles soient organisées par la Ligue, ses clubs, clubs, fédérations ou groupements affiliés) : • Pratique du football, de futsal, • Activités physiques et sportives nécessaires à l'entraînement et à la préparation physique, • Activités des licenciés non participant, notamment des dirigeants, en rapport avec l'objet de la Ligue, • Stages avec ou sans hébergement réservés aux seuls licenciés, • Sorties pour la pratique d'entraînement et d'activités physiques et sportives des licenciés, • Manifestations sportives à caractère amical telles que tiras, bals, kermesses, repas, soirées (sauf exception : utilisation de véhicules terrestres à moteur, manifestations organisées à des fins commerciales / manifestations organisées au profit d'une autre association ou de toute personne morale ou physique, sauf dans le cadre du Téléthon ou autres actions humanitaires), • Déplacements nécessaires pour les activités sportives.
TERRITORIALITE : Les garanties s'étendent pour les dommages survenus en France (y compris les DOM-TOM et les Possessions d'Outre-mer et de Monaco), sans que ceux-ci soient payés du monde entier au cours d'un déplacement ou d'un séjour temporaire ne dépassant pas 90 jours, dès lors que le déplacement ou le séjour est organisé par la Ligue, ses clubs, associations ou clubs affiliés et dès lors que le pays d'accueil n'est pas en état de guerre ou d'instabilité politique notoire.

1 / RESPONSABILITE CIVILE (extrait du contrat n° 04131850)

Contrat assuré par la MDS pour le compte de la Ligue Centre Val de Loire agréée de ALLIANZ I.A.R.D. (1 cours Minéral - CS 3031 - 82079 Paris La Défense Cedex - Entreprise agréée par le Code des assurances - SA au capital de 99 967 500 Euro - 94 110 291 RCS Nanterre) et Contrat souscrit par MDS CONSEIL - 43 rue Scheffer - 75018 PARIS (SASU de courtage et de Conseil au Capital de 529 144€ - SIRET 434 985 190 00029 - APE 6422Z - AP immatriculée ORIAS : 07 061 475 (www.orias.fr) - Garantie financière et assurance de responsabilité professionnelle conformes aux articles L.531-1 et L.531-2 du code des assurances

1. - DEFINITIONS - **Dommege corporel** : toute atteinte corporelle, physique, mentale ou morale subie par une personne physique. - **Dommege matérielle** : toute démolition, dégradation ou destruction, totale ou partielle, disparition d'une chose ou substance, toute atteinte physique à des animaux. - **Dommege immatériel** : tous dommages autres que corporels ou matériels lorsqu'ils résultent de la privation de jouissance d'un droit, de l'interdiction d'un service rendu par une personne ou par un bien meuble ou immeuble, de la perte d'un bénéfice. - **Dommege immatériel consécutif** : tout dommage immatériel tel que défini ci-dessus et consécutif à un dommage corporel ou matériel garanti. - **Dommege immatériel non consécutif** : tout dommage immatériel qui ne résulte pas d'un dommage corporel ou matériel. Tout dommage immatériel consécutif à un dommage corporel ou matériel non garanti par le présent contrat. - **Exclusion** : Part du dommage indemnifiable restant dans tous les cas à la charge de l'assuré et déduit de tout règlement de sinistre.

2. - EXCLUSIONS - **Dommege causé par une faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré**. - **Dommege résultant de la guerre civile ou étrangère, d'émeutes, mouvements populaires, actes de terrorisme, sabotage ainsi que des accidents dus à des grèves ou lock-out de la personne morale assurée**. - **Amendes quelle qu'en soit la nature, pénalités, clauses pénales**. - **Dommege y compris le vol, causés aux biens dont l'assuré responsable du sinistre est propriétaire, locataire, dépositaire ou gardien**. - **Dommege résultant de la pratique des sports ou des activités sportives** : sports aériens, sports comportant l'usage de véhicules terrestres à moteur, utilisation d'embarcation d'une longueur supérieure à 3 mètres 30, ou équipée d'un moteur de plus de 10 CV ou pouvant transporter plus de 10 personnes, saut à l'élastique, alpinisme et escalade, canyoning, spéléologie. - **Dommege causés par tous engins ou véhicules ferroviaires, aériens, spatiaux, maritimes, fluviaux**. - **Dommege causés à l'occasion d'activités ayant fait l'objet de la souscription d'un contrat d'assurance en vertu d'obligation légale, par exemple l'utilisation de véhicules terrestres à moteur et leur remorque, les actes de chasse ou de destruction d'animaux nuisants ou nuisibles**. - **Conséquences pénales des dommages résultant d'infractions à l'environnement non accidentelles**.

3. - MONTANT DES GARANTIES ET FRANCHISES :

GARANTIES RESPONSABILITE CIVILE	MONTANTS	FRANCHISES
TOUTS DOMMAGES COMPOSÉS	10 000 000 € par sinistre	Neant
Dest : - Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 € par sinistre	75 € par sinistre

Lu en entier

TÉLÉCHARGER LE DOCUMENT ASSURANCE

Cocher obligatoirement l'une des deux cases ci-dessous :*

Je décide de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur.

Ou

Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées.

ÉTAPE PRÉCÉDENTE

ÉTAPE SUIVANTE

4^{ème} étape : Si besoin, vous devez **transmettre** la ou les pièces justificatives nécessaires à la validation de la licence. Chaque fichier ne doit pas dépasser la taille de 5 Mo. Pour chaque pièce, il faudra cliquer sur « parcourir » et récupérer le document enregistré sur l'ordinateur.

Il est nécessaire de les **scanner** ou de les prendre en **photo** au format JPG, PNG ou PDF.



DEMANDE DE LICENCE EN LIGNE

NATURE : Nouvelle demande
CLUB : VERNOU NEUNG COURMEMIN FOOT
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior

IDENTITÉ ASSURANCE PIÈCES JUSTIFICATIVES SIGNATURE ÉLECTRONIQUE PROPOSITION DE PAIEMENT

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Formats autorisés : jpeg, png, pdf
Taille maximale par fichier : 5 Mo

Certificat médical tamponné et signé (1)

Photocopie d'une pièce officielle d'identité (1)

Photo d'identité à jour de la personne (1)

(1) Si vous n'êtes pas en mesure de nous transmettre en ligne les pièces justificatives, pas d'inquiétude, il vous suffit de les apporter directement auprès du secrétariat du club.

5^{ème} étape : Vous devez **signer électroniquement** votre demande en ayant certifié l'exactitude des informations saisies et des pièces jointes. Dans le cas d'un **mineur**, c'est le **représentant légal** qui signe la demande.

DEMANDE DE LICENCE EN LIGNE
NATURE : Nouvelle demande
CLUB : VERNOU NEUNG
 COURMEMIN FOOT
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior

IDENTITÉ ASSURANCE PIÈCES JUSTIFICATIVES **SIGNATURE ÉLECTRONIQUE** PROPOSITION DE PAIEMENT

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Je soussigné(e)*

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des pièces justificatives et renseignements fournis dans le présent formulaire de demande de licence.*

Les données personnelles recueillies, propriété de la FFF, font l'objet d'un traitement informatique par la FFF aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Districts, Ligues et à la FFF. Conformément à la « Loi Informatique et Libertés » (loi n°78-17 du 9 janvier 1978 modifiée), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits en s'adressant à la FFF via la rubrique dédiée « Protection des données personnelles » sur les sites de la FFF, des Ligues et des Districts ou par courrier postal à l'adresse suivante : FFF, Correspondant Informatique et Libertés, 87 boulevard de Grenelle, 75733 Paris Cedex 15.

ÉTAPE PRÉCÉDENTE SIGNER ET SOUMETTRE LA DEMANDE

6^{ème} étape : Si votre club le permet, vous avez la possibilité d'effectuer le **règlement de votre cotisation en ligne**. Merci de suivre la procédure décrite à l'écran :

DEMANDE DE LICENCE EN LIGNE
NATURE : Nouvelle demande
CLUB : VERNOU NEUNG
 COURMEMIN FOOT
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior

IDENTITÉ ASSURANCE PIÈCES JUSTIFICATIVES SIGNATURE ÉLECTRONIQUE **PROPOSITION DE PAIEMENT**

PROPOSITION DE PAIEMENT EN LIGNE DE VOTRE COTISATION

Montant de votre cotisation : 80 €

Souhaitez-vous payer votre cotisation en ligne * : Oui Non

Souhaitez-vous payer en plusieurs fois * : Oui Non

En combien de mensualité souhaitez-vous payer :

Les opérations ci-dessous seront prélevées sur la carte bancaire dont les détails seront saisis à l'écran suivant :

Libellé	Date	Montant
LW - Cotis.Foot 1/4 ⁽¹⁾	Le 05/03/2019	20 €
LW - Cotis.Foot 2/4 ⁽¹⁾	Le 15/04/2019	20 €
LW - Cotis.Foot 3/4 ⁽¹⁾	Le 15/05/2019	20 €
LW - Cotis.Foot 4/4 ⁽¹⁾	Le 15/06/2019	20 €

(1) cette mensualité peut être amenée à évoluer
 Ce tableau vous sera adressé à l'adresse mail enregistrée lors de votre dépôt de dossier, il accompagnera la preuve de votre premier paiement.

SUIVANT

IMPORTANT :
 A l'issue de votre paiement (chèque ou carte), veuillez cliquer sur le bouton « Continuer » afin de disposer d'un mail de preuve de paiement et le cas échéant remplir les informations complémentaires demandées par le club

(*) Sauf obligation
 FFF partenaire de Lemon Way, établissement de paiement agréé par l'ACPR en France (CB 10568)

Les informations bancaires ci-dessous vous seront demandées :

The screenshot shows the Mercanet payment interface. On the left, under 'Informations sur la transaction', the merchant is 'LEZORWAY', the reference is 'FBL157683', the merchant ID is '211040128109901', and the amount is '20,00 €'. On the right, under 'Informations de la carte', there are fields for 'Numéro de carte', 'Date d'expiration' (Month: 01, Year: 2019), and 'Cryptogramme visuel'. There are 'Annuler' and 'Valider' buttons. At the bottom, there is a note about bank authentication and logos for Visa and Mastercard.

This screenshot shows the confirmation stage of the payment. The left panel repeats the transaction details: 'LEZORWAY', date '3 mars 2019', card number '5011*****020', reference 'FBL157683', merchant ID '211040128109901', amount '20,00 €', and authorization number '520852'. The right panel, 'Informations concernant votre paiement', states 'Votre paiement a été accepté. Nous vous conseillons de conserver vos informations de paiement.' and includes a 'Confirmer' button.

Votre **demande** est désormais **finalisée**. Votre club puis le Service licence de la Ligue vont vérifier les informations et les documents transmis. Lorsque votre licence sera validée, vous recevrez votre **attestation de licence par mail**.

The email content features the FFF logo and the following details:
DEMANDE DE LICENCE EN LIGNE
NATURE : Nouvelle demande
CLUB : VERNOU NEUNG COURMEMIN FOOT
TYPE DE LICENCE : Libre
CATÉGORIE : Senior
MERCI !
NOUS AVONS BIEN REÇU VOTRE DEMANDE DE LICENCE
Dans certains cas, pour valider votre demande, il est possible que notre club reprenne contact avec vous pour vous demander d'autres pièces justificatives.
Dès la validation de votre demande par votre Ligue, vous recevrez par email votre attestation de licence pour la saison 2018 - 2019 pour le club VERNOU NEUNG COURMEMIN FOOT.

Votre **attestation de licence** sera également disponible sur votre **espace FFF**, accessible à partir du lien :

<https://mon-espace.fff.fr/>

En cas de problème, vous pouvez contacter le Service licences à l'adresse : licences@lgef.fff.fr